

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 7 août 2025

Une sécheresse amenée à se prolonger et s'intensifier

L'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) a été consulté le 6 août dernier. Il regroupe les principaux usagers de la ressource en eau (collectivités, profession agricole, syndicats d'eau potable, associations environnementales) et les services de l'État. L'ORE assure une veille permanente et propose au préfet d'éventuelles mesures de restriction des usages de l'eau en fonction des situations.

La période humide que nous connaissions depuis la mi-juillet a pris fin cette semaine. Un puissant anticyclone va prendre le relais amenant un temps sec mais surtout très chaud dans le département. Des températures supérieures à 35°C sont annoncés à partir de ce week-end et une bonne partie de la semaine prochaine. Aucune pluie n'est prévue au moins jusqu'au 15 août.

La situation hydrologique qui s'était légèrement améliorée, notamment dans le Nord du département, va donc de nouveau se dégrader. Les sols sont extrêmement secs dans le Sud du département et les débits sont déjà très faibles. De nombreux cours d'eau risquent d'être en assec au vu des conditions météo à venir. La situation reste moins critique qu'en 2019 et 2022 mais peut rapidement basculer.

Ainsi, le préfet décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur **le samedi 9 août 2025 à 00h01**, pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE	Cher, Fouzon, Modon, Indrois-Tourmente, Indre Aval, Claise, Anglin Aval
ALERTE	Trégonce, Arnon
ALERTE RENFORCÉE	Bouzanne, Théols
CRISE	Anglin Amont, Creuse, Gartempe, Indre Amont, Ringoire, Nappe du Cénomanién

Depuis la mi-juillet, les services de police de l'eau ont intensifié les contrôles sur les bassins concernés par des restrictions sécheresse et plusieurs infractions ont été relevées. Ces infractions relèvent majoritairement de l'interdiction de lavage de véhicules et de l'arrosage des pelouses et massifs fleuris.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laver son véhicule même dans une station de lavage sur les bassins en crise. La piste ouverte dans ces stations est destinée uniquement aux véhicules ayant un impératif sanitaire. L'arrosage des pelouses et massifs fleuris est quant à lui interdit sur les bassins en alerte renforcée et en crise et autorisé entre 18h et 10h sur les bassins en alerte. Les contrôles vont se poursuivre en août afin de préserver les usages prioritaires et les besoins des milieux aquatiques. L'ensemble des mesures de restriction est à retrouver dans **l'ANNEXE 3** de l'arrêté.

Pour plus d'informations, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

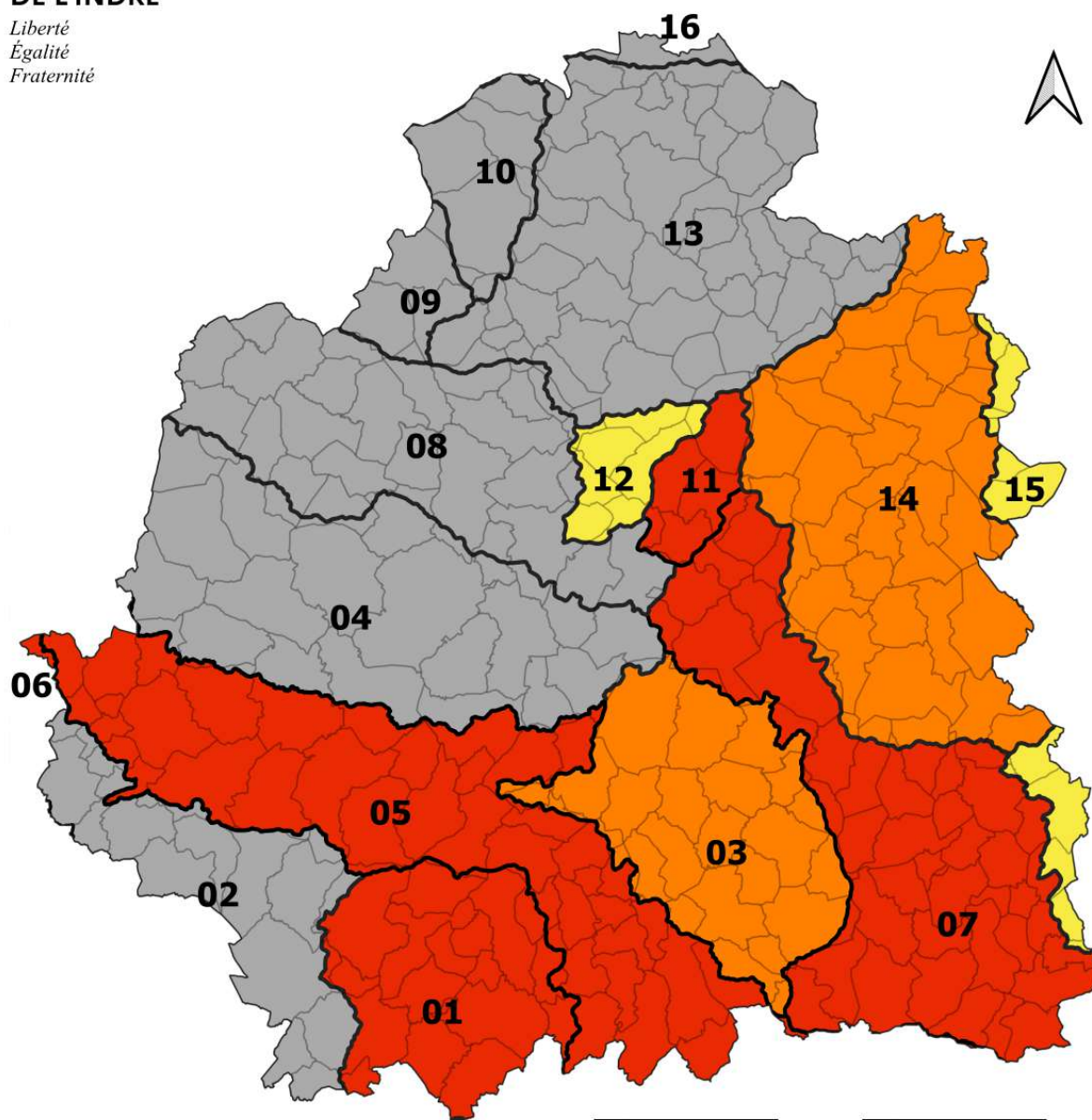
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFET
DE L'INDRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1 : SITUATION DES BASSINS VERSANTS



Légende

Communes

Zone d'alerte

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

N°	Bassin versant
01	Anglin amont
02	Anglin aval
03	Bouzanne
04	Claise
05	Creuse
06	Gartempe
07	Indre amont
08	Indre aval
09	Indrois-Tourmente
10	Modon

N°	Bassin versant
11	Ringoire
12	Trégonce
13	Fouzon
14	Théols
15	Arnon
16	Cher

Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Sources : IGN/BDcarto

Date : 06/08/2025

EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
des RestrictionsORE

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

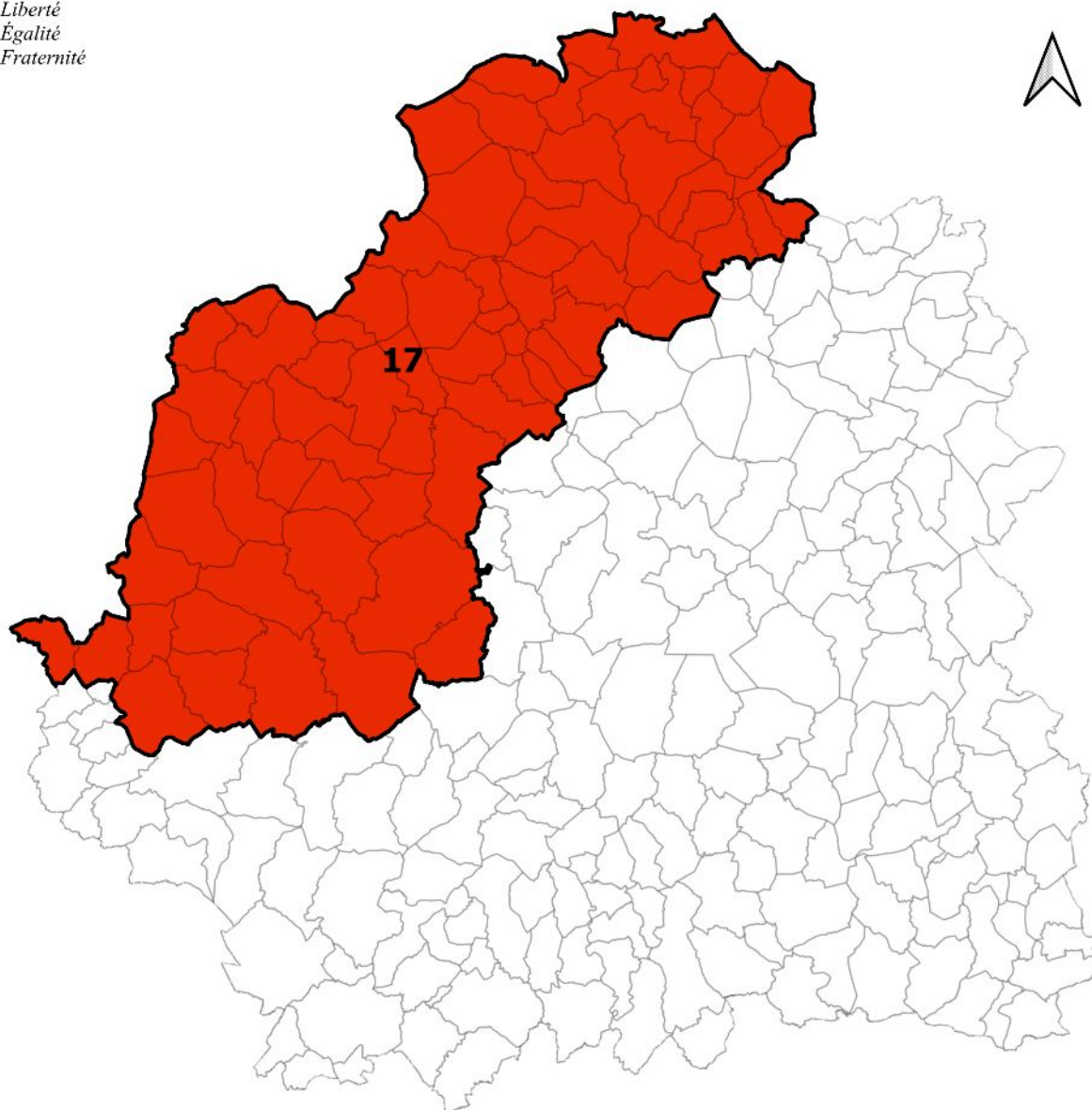
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFET
DE L'INDRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1-BIS : SITUATION DE LA NAPPE DU CÉNOMANIEN 2025



Légende

 Communes

Zone d'alerte

 Crise

N°	Nappe
17	Cénomanien

0 18 36 km

Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 23/07/2025
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
ORE

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex